L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 21 SEPTEMBRE 1849.

COMITÉ EXECUTIF WHIG DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible] 30 Aout 1849.

[illegible] whig de l'Etat de la Louisiane [illegible] est venu de s'organiser [illegible] considérant qu'il n'a pas encore [illegible] de candidats pour le Sénat et la Chambre des Représentans, adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. [illegible] whigs de se réunir dans les wards de leurs districts représentatifs, SAMEDI, le 15 septembre, [illegible] des délégués qui représenteront [illegible] à une Convention [illegible]

2. [illegible] les whigs de la ville et de la paroisse [illegible] Convention s'organisera à la Bourse [illegible] 22 septembre à 7 heures et demie du [illegible] candidats pour le Sénat [illegible] PLACES [illegible] 1851 [illegible]

[illegible]

U. N. MARKS, Rapporteur.

VICTOR SERE, C. M. WATERMAN, } Secrétaires.

RALLIEZ VOUS! RALLIEZ VOUS!!

Les KENNER RANGERS s'assembleront vendredi prochain, 21 du courant, à sept heures du soir [illegible] Troisième Municipalité [illegible] d'être ponctuels. [illegible]

[illegible] DISTRICT REPRESENTATIF.

[illegible] Convention Whig [illegible] 22 courant, à 5 heures [illegible]

WHIG MASS MEETING.

[illegible] Mass Meeting des whigs de la paroisse [illegible] Hôtel Carrollton, [illegible] CARROLLTON, samedi, 22 [illegible] P. M. [illegible] paroisse St- [illegible] membres de la Législature [illegible]

[illegible]

AVIS.

[illegible]

MAGNE & WEISSE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

[illegible]

W. DINN, Agent.

Marchandises nouvelles d'automne.

C. VALE, Jr. & Co.

[illegible]

Dentelles et Broderies.

[illegible]

Shalls Echarpes et Mantelets soie.

[illegible]

Chapeaux de paille pour dames!

[illegible]

E[illegible]

[illegible]

NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Adams Gray, un nouvel envoi et toujours [illegible] assortiment complet des meilleures manufactures, tels que:

Cabanas	Diadema
Sevillana	Garantizada
Figaro	La Aurora
Puntualidad	Dos Hermanas, &c.

J. N. RICULFI & Co., 17, rue Commune. 27 aout

CHANGEMENT DE DOMICILE.

VICTOR [illegible], restaurateur, Place d'Armes, prévient [illegible] Chartres et Levée [illegible] 3 sept—15t

UN [illegible] 12 sept

ON demande à louer pour 4 à 6 mois, 15 à 20 bons NEGRES laboureurs. Ces esclaves seront bien nourris et recevront tous les soins possibles. Le lieu où ils devront travailler est situé sur l'un des points les plus salubres du Golfe. 25 aout

A LOUER—Un jeune nègre âgé de 15 ans, très actif et intelligent, bon cocher et habitué au service d'une maison. S'adresser au No 31, Vieille Levée. 29 aout

VIN—250 caisses vieux vin supérieur, en magasin et à vendre par R. D. BLOSSMAN, 14, rue Conti. 25 aout

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 21 SEPTEMBRE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR: ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR: DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES: LOUIS BORDELON.

CONGRES. PREMIER DISTRICT: O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT. CHARLES M. CONRAD.

FILLMORE RANGERS! RALLY! RALLY!! RALL!!!

Les Fillmore Rangers se réuniront à leur local, dans le "Commercial Exchange," encoignure des rues St-Charles et Perdido, ce soir à sept heures.

Par ordre, Louis Sené, Wm. Emerson, J. Diemleyer, } Secrétaires.

ASSEMBLÉE WHIG.

SIXIÈME DISTRICT REPRÉSENTATIF.

Les whigs du Sixième District Représentatif se réuniront ce soir à sept heures, au café de Frank George, encoignure des rues Levée et Hopital, pour approuver le choix des Représentans fait par les délégués, et afin d'organiser un club.

5me DISTRICT REPRESENTATIF. 1RE MUNICIPALITÉ.

Les whigs du 5me district représentatif, 1ère Municipalité, se sont réunis mercredi dernier, à 8 heures du soir, dans la salle de bal d'Orléans, à l'effet d'organiser un club.

L'Assemblée a été appelée à l'ordre par M. Wm. Andry, qui a nommé les officiers suivants:

Président—George Clark—Vice-présidents: 3me ward—J. Lanata; 4me ward—Chs. T. Robinson; 5me ward—Dr. F. Alpuente; secrétaires—Emile Reynès, Jos. Hernandez, capt. A. F. Burt; trésorier—J. L. Fabre.

Sur motion, l'assemblée ratifie la nomination des dits officiers.

Sur motion de M. Victor Kerr, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées.

Résolu que tous les votans du 5me district représentatif sont et demeurent priés de venir inscrire leurs noms sur un registre tenu à cet effet.

Résolu qu'aucun votant du 5me district représentatif ne fera partie du club, s'il ne soutient les candidats choisis par la convention whig.

Résolu que personne n'aura accès aux séances du club, excepté ceux qui auront signé le règlement qui régissent le club.

M. Wm Andry, au nom d'un comité nommé pour rédiger des résolutions, présente celles qui suivent: Attendu que les whigs de la Louisiane assemblés en convention générale à Baton Rouge au mois de mai dernier, ont choisi des candidats pour le poste de gouverneur et de lieutenant-gouverneur et pour la place d'auditeur des comptes publics, et

Attendu que les whigs du cinquième district représentatif de la paroisse d'Orléans, pensent que le triomphe du parti dépend de la bonne organisation des clubs de districts, il est

Résolu que les whigs du cinquième district de la paroisse d'Orléans, composé de la 3me, du 4me et du 5me district de la Première Municipalité ont salué avec plaisir la nomination de MM. Declouet et Kenner, whigs éprouvés, comme leurs porte étendard dans la grande lutte qu'ils auront à soutenir en novembre prochain contre les locofocos.

Résolu que pour assurer le triomphe de notre cause, et le rendre honorable aux candidats de notre choix, nous formions un club, appelé le *Declouet & Kenner Club*, du 5me district représentatif.

Résolu que pour l'organisation de ce club il sera nommé un président, trois vice-présidents, un de chaque ward, trois secrétaires et un trésorier.

Résolu que le président est et demeure autorisé à nommer un comité de cinq membres, qui devra présenter à la prochaine séance les règlemens qui gouverneront le club, et chercher une salle convenable pour les délibérations du dit club. Sur motion de M. P. Wiltz le club est prié de se réunir lundi prochain à 7 heures P. M. au café de Kamper, au coin des rues Toulouse et Vieille Levée.

La dite motion ayant été adoptée, le club s'ajourne.

EMILE REYNES, JOS. HERNANDEZ, CAPT. BURT, Secrétaires.

M. POUSSIN.

Nous avons publié hier une nouvelle dépêche relative au différend survenu à Washington entre le gouvernement et le ministre plénipotentiaire de la république française. Les détails suivans adressés au *Picayune* sont encore plus complets; nous allons les reproduire.

"Voici les faits qui ont causé la rupture. L'origine du différend remonte au mois de mai dernier. Depuis lors toute relation diplomatique a été interrompue entre M. Poussin et le gouvernement des Etats-Unis.

"M. Poussin adressa à l'époque mentionnée plus haut une note officielle au secrétaire d'Etat; cette note était rédigée d'une manière extrêmement inconvenante. M. Clayton la reçut et jugea que le ministre français n'avait pu vouloir le blesser intentionnellement. Il alla donc amicalement vers M. Poussin—ce n'était pas une démarche officielle—lui signala l'inconvenance de certains termes et lui fit comprendre qu'il pouvait retirer la lettre offensante pour en écrire une autre moins contraire aux règles de l'étiquette diplomatique. M. Poussin parut se rendre à l'avis du secrétaire d'Etat et on crut alors qu'il avait erré par inadvertance.

"Peu de temps après, cependant, il eut encore occasion d'écrire à M. Clayton, et il lui adressa une note beaucoup plus incivile que la première; je devrais peut-être dire insultante. Le secrétaire d'Etat accueillit néanmoins les plaintes de M. Poussin et institua une enquête; mais il fut clairement prouvé que les griefs articulés par le ministre français contre une personne remplissant des fonctions extrêmement importantes n'étaient nullement fondés. Les preuves qui constataient ce fait furent transmises à M. Poussin qui, loin de se montrer satisfait, écrivit de nouveau à M. Clayton avec aussi peu de modération et de réserve que par le passé.

"Le gouvernement fut tellement offusqué de ce manque d'égards qu'il ne voulut plus avoir de communication avec M. Poussin et expédia aux membres du cabinet français un rapport exact de ce qui avait eu lieu.

"Tout ceci, on doit se le rappeler, se passait au mois de mai dernier. Le gouvernement reçut il y a quelque temps une réponse dans laquelle le président de la république française et son cabinet déclarent sans façon qu'ils ne croient pas devoir intervenir dans cette affaire, indiquant clairement par là qu'ils endossent l'impertinence de M. Poussin.

"Le gouvernement américain ne pouvait pas accepter cette injure, et le dernier steamer portait des dépêches annonçant à Louis Napoleon que M. Poussin n'était plus considéré comme le représentant de la France à Washington et demandant le le rappel de ce dernier. Le gouvernement a en même temps signifié à M. Poussin qu'on ne lui reconnaissait plus de caractère officiel et qu'on tenait ses passeports à sa disposition.

"La conduite du gouvernement français depuis que la correspondance de M. Poussin lui a été soumise, prouve qu'il n'y a rien de sincère au fond de ses protestations d'amitié. Nous verrons maintenant s'il fera un peu plus d'attention à la demande formelle qui vient de lui être adressée. Le président a agi dignement dans cette affaire: chacun sait que le général Taylor "ne se rend jamais."

Cette version nous paraît exacte. Nous l'acceptons sans hésitation, persuadé que tous les détails qu'elle renferme sont fondés. De quoi s'agissait-il dans la première note de M. Poussin? De nous ne savons quels méfaits dont un haut fonctionnaire se serait rendu coupable. Ce haut fonctionnaire, on ne le connaît pas encore; mais une enquête instituée par les soins de M. Clayton a constaté son entière innocence.

Il arrive souvent que le ministre d'une puissance étrangère croie avoir à se plaindre, mais est-ce une raison d'employer un langage inconvenant? Nous ne comprenons pas que M. Poussin, qui a servi dans l'armée américaine et que nous croyions animé de sincères sympathies pour le peuple près duquel il était accrédité ait pu s'oublier au point d'adresser une lettre injurieuse au secrétaire d'Etat.

Et voyez avec quelle modération a agi ce dernier. Il ne peut croire d'abord que le ministre français ait eu réellement l'intention de le blesser, et attribuant le style brutal de la note à un moment de dépit, il va trouver M. Poussin, cause avec lui amicalement, lui cite les passages de sa lettre qui sont contraires aux règles de l'étiquette diplomatique et lui fait comprendre qu'il n'est pas trop tard pour la retirer. M. Poussin, ému probablement de cette marque d'estime et d'amitié que lui donne le ministre d'une grande nation, semble se rendre aux raisons de M. Clayton; mais quelque temps après il lui adresse une nouvelle note encore plus injurieuse que la première. Le secrétaire d'Etat n'y prend pas garde, et, pour satisfaire l'ambassadeur de France, il lui fait livrer copie de toutes les preuves recueillies dans le cours d'une enquête et qui constatent clairement l'innocence du fonctionnaire accusé par M. Poussin. Celui-ci, au lieu d'être touché de cette indulgence du cabinet américain, adresse une troisième note que nos dépêches et celles de nos confrères qualifient d'*impertinente*.

Il n'y avait plus moyen de fermer les yeux. M. Clayton transmet toutes les pièces au gouvernement français qui répond qu'il ne veut pas intervenir. Pouvait-il dire plus clairement qu'il acceptait la responsabilité des actes de son ambassadeur et qu'il ratifiait ses malencontreuses notes? A cette dernière injure, le général Taylor a répondu par une de ces résolutions qui indiquent que chez lui une inébranlable fermeté s'allie à une grande modération. M. Poussin est averti que le gouvernement de l'Union ne voit plus en lui le représentant de la France, et des dépêches adressées au cabinet de Louis-Napoléon demandent formellement le rappel du ministre.

La conduite du général Taylor sera approuvée non seulement aux Etats-Unis, mais en France. Notre gouvernement a fait preuve d'une modération exemplaire, mais il ne pouvait pas, sans être taxé de faiblesse, céder plus longtemps aux étranges exigences de M. Poussin. Celui-ci a trois fois de suite violé les règles élémentaires de l'étiquette diplomatique et de la civilité ordinaire. Il a répondu à une démarche toute amicale de M. Clayton, qui n'y était certainement pas tenu, par une nouvelle inconvenance, par un de ces actes inqualifiables qu'un homme du monde ne se permet jamais. Que signifient des injures lorsqu'elles n'exposent à rien, sinon à être dégradé? M. Poussin s'est-il imaginé qu'il pourrait obtenir par la violence et l'emportement ce que ne pouvait pas lui accorder la justice? Il voulait la condamnation d'un fonctionnaire. On institue une enquête et ce fonctionnaire est reconnu innocent. M. Poussin s'emporte et insulte nos ministres. Mais il est bien puni! Indulgent d'abord, le général Taylor se montre ensuite sévère et renvoie à la France son ambassadeur.

Le gouvernement français a agi dans cette grave circonstance avec une déplorable légèreté. Il aurait dû accueillir les justes plaintes de M. Clayton et rappeler son ministre au sentiment des convenances, le blâmer même et lui ordonner de faire amende honorable. Mais non, il répond qu'il ne veut pas intervenir. Qu'est-ce à dire? Est ce que les actes de M. Poussin ne regarderaient pas M. Louis-Napoléon et son cabinet! Vous ne voulez pas intervenir! Mais vous oubliez donc qu'un de vos ambassadeurs s'est gravement compromis aux yeux d'un gouvernement étranger. Vous ne voulez pas intervenir! Eh bien! voyez ce qui en résulte, on dégrade votre représentant, on lui met entre les mains ses papiers de route, et on lui dit sans cérémonie: Retournez chez vous. Voilà malheureusement l'extrémité à laquelle nous avons été poussés par les hommes qui gouvernent la France en ce moment. Ce ne sera pas la seule faute qu'ils auront commise.

Quant aux conséquences du différend survenu à Washington, il y a des gens qui voudraient y voir un *casus belli*. Niaiserie! Est-ce que dans le siècle où nous sommes on se bat pour une misérable question d'étiquette? Est-ce que la France aurait la folie d'armer pour faire honneur aux injures de M. Poussin? Une pareille absurdité n'effleura jamais l'esprit d'un homme sensé. Il ferait beau voir la France courir sus à l'Amérique et d'honnêtes gens se couper la gorge pour la plus grande gloire d'un ambassadeur rogue et par trop susceptible. Allons donc!

UN MOT DE RECTIFICATION.

Si M. Walsh a écrit des lettres anti républicaines, ce n'est assurément pas l'administration du général Taylor qui doit en être rendue responsable, car ce n'est pas elle qui l'a nommé consul.

M. Walsh a été nommé sous l'administration de M. Polk ou sous celle de M. Tyler. En tout cas il a traversé l'administration de M. Polk. Si donc il y a blâme à déverser sur quelqu'un, à propos de M. Walsh, c'est sur M. Polk non sur le général Taylor qui l'a trouvé en place en arrivant au pouvoir.

Dans l'affaire du steamer, il ne s'agissait point, comme on le dit en style de mélodrame, de *servir la cause des peuples contre les despotes de l'Allemagne*, mais bien de servir la cause du Roi de Prusse et des souverains allemands, grands et petits, contre le Danemark, à propos des prétentions de ces diverses puissances sur le Holstein.

M. Polk, en cette circonstance, commettait une grande faute pour ne rien dire de plus, il intervenait, sans nécessité, sans utilité, dans une guerre où il n'avait rien à voir—; car une puissance neutre qui fournit ouvertement des armes à une des puissances belligérantes, commet un acte d'hostilité.—Et ce qu'il y avait de moins généreux, il servait le plus fort contre le plus faible.

En se hâtant de réparer cette *faute* de son prédécesseur, le général Taylor a donc fait un acte louable.

Nous aimons à croire que nos adversaires ignoraient ces faits: c'est leur seule excuse.

Quant à l'accusation portée contre M. Clayton de faire preuve de sympathie pour la royauté, c'est une de ces banalités qu'un journal sérieux bannit de sa polémique, à moins de produire des preuves.

S'il y a aux Etats-Unis un parti qui tende à la monarchie, c'est celui qui, depuis Jackson jusqu'à Polk, a constamment applaudi à toutes les violations de la Constitution, de la part du chef du pouvoir exécutif. Et si l'on porte la discussion sur ce terrain, nous prouverons ce que nous avançons. Les faits, hélas! ne nous manqueront pas.

MEXIQUE.

Les éditeurs de *La Patria* ont eu l'obligeance de nous communiquer la dépêche suivante qui leur a été transmise hier soir de Mobile.

MOBILE, 20 septembre, *5 1/2 heures de l'après-midi.*

Arrivée du vapeur anglais—Retour du ministre des Etats-Unis—Mort du général Paredes.

Le steamer de la malle anglaise vient d'arriver dans ce port, venant de Vera-Cruz et de Tampico. Parmi les passagers se trouve M. NATHAN CLIFFORD, ministre des Etats Unis au Mexique. MM. D. Alexandro Atocha et D. VICTORIANO ALEMAN sont également arrivés par ce steamer.

Le général PAREDES est mort dernièrement à Mexico.

Nous ignorons la cause du retour de M. Clifford. Les passagers viennent d'arriver à Mobile.

LE GÉNÉRAL WALKER DANS L'OUACHITA—Le *Louisiana American* fait une rude guerre à M. Walker. Il a fait dernièrement une description du candidat locofoco dans les paroisses d'Ouachita. Il parle de certaines infirmités du vieux général avec une verve de bon goût qui appelle involontairement le sourire sur les lèvres, et qui ne peut pas offenser M. Walker. M. Downs a accompagné ce dernier dans toute la paroisse Union et une partie de la paroisse Jackson. Il ne paraît pas cependant que le candidat démocrate ait produit une impression très favorable sur l'esprit des habitans. Tant pis.

LES MONPLAISIR—Nous apprenons par une lettre particulière de M. Monplaisir qui nous a été obligeamment communiquée, que cet élégant danseur arrivera à la Nouvelle-Orléans avec un corps de ballet complet, dans les premiers jours d'octobre, se rendant au Mexique où il va remplir un engagement. Avant de s'embarquer pour Vera-Cruz, il donnera une série de représentations au Théâtre d'Orléans. Les principaux sujets de sa troupe sont MM. Monplaisir, Corby, Cornet, Wictoff, Grossi et Luigi, pour la partie masculine; et Mmes Monplaisir, Bulan, St-Clair, Blondeau et Nees. Voici les nouveaux ouvrages qui seront produits: *Grands ballets* — Les Hongrois, l'Ombre, les Intrigues espagnoles, la Jolie Fille de Gand; *Ballets comiques*—Chat et Rat, la Vivandière, les Poissons et les Ours, la Maja de Sevilla, les Fleurs animées.

MORT D'UN MEMBRE DU CONGRÈS. — L'hon. JOHN D. CUMMINS, de l'Ohio, a succombé le 11 de ce mois, à Milwaki, à une attaque de choléra. M. Cummins était démocrate et représentait le seizième district congressionnel de l'Ohio au dernier Congrès.

Nouvelles d'Europe.

L'*Europa* est arrivé à Boston le 19 de ce mois à midi. Nous recevrons probablement aujourd'hui la malle européenne. En attendant nous reproduisons quelques bribes de nouvelles que nous trouvons dans les journaux de New-York et qui leur ont été transmises par le télégraphe.

Les avis favorables reçus de Calcutta ont jeté une grande animation sur le marché de Manchester et ont exercé une heureuse influence sur toutes les industries qui se rattachent au commerce de l'Inde.

Une activité extraordinaire règne dans les districts manufacturiers d'Angleterre.

Le temps est magnifique depuis quelques semaines en Angleterre et en Irlande et les récoltes s'annoncent sous les plus belles apparences.

—Le marché au coton du Havre était calme aux dernières dates, mais les prix n'avaient pas fléchi.

—L'anniversaire de la naissance de Gœthe (le 28 août), a été célébré dans toute l'Allemagne.

—Il y a eu un échange de prisonniers entre les Danois et le Schleswig Holstein. Le blocus des ports de l'est du Holstein a été levé le 1er de ce mois.

—On a reçu à Paris la nouvelle que les Russes et les Autrichiens se dirigeaient vers la Suisse pour surveiller de près la junte révolutionnaire réunie à Genève.

—On parle dans certains cercles diplomatiques d'une nouvelle Sainte-Alliance dont les grandes puissances européennes auraient conçu l'idée et dont la France ferait partie.

—Le président de la république française a eu deux attaques de choléra: il est parfaitement rétabli.

—La troisième et dernière séance du Congrès des Amis de la Paix a eu lieu le 24 août. Les membres du Congrès se louent fort de la conduite du gouvernement français à leur égard. Ils ont été comblés de politesses et de prévenances par les plus hauts dignitaires de la république.

—Un journal de Paris annonce que Garibaldi est arrivé en Dalmatie.

—La rumeur circulait aux dernières dates que le maréchal Radetzki devait arriver sous peu à Rome, se rendant à Gaëte pour remplir une mission auprès du pape.

—La garnison de Rome va être réduite. Pie IX et les représentans de la France sont toujours en désaccord.

DRAME MARITIME.—Le brick belge *Marie-Antoinette*, parti d'Anvers pour la Havane, s'est échoué dans le voisinage du cap de la Floride et a été conduit le 25 du mois dernier à Key-West par les sauveteurs. Ceux-ci en abordant le navire apprirent du second que l'équipage s'était révolté en mer, avait tué le capitaine dans son lit et fait partager le même sort au premier lieutenant. Les matelots jetèrent les cadavres par-dessus bord et allaient massacrer le second lorsqu'ils se ravisèrent en songeant qu'il leur était indispensable pour conduire le navire à bon port. Les sauveteurs se sont aussitôt emparés des meurtriers et les ont enchaînés. Ils seront envoyés à la Havane pour être livrés au consul belge.

FLORIDE—Le remorqueur *Anglo-Saxon* capitaine Davis, est arrivé hier de Tampa Bay, qu'il a quitté le 17. Le général Twiggs est parti de Tampa Bay avec un détachement pour aller à une conférence où il devait trouver le chef indien Billy Bowlegs. Celui-ci avait aussi compris qu'il consentirait peut-être, pour prévenir la guerre, à livrer aux Américains les Indiens qui ont commis les derniers meurtres.

La barque *Caroline Nesmith*, venant de New-York, est arrivée à Tampa avec des troupes.

L'*Anglo-Saxon* a remorqué le *Mary Kingsland* à la passe du Sud Ouest.

CAMBRIA.—Ce steamer est arrivé à Liverpool le 26 du mois dernier.

ILLINOIS.—Les whigs de l'Illinois se sont réunis en convention à Chicago, le 11 de ce mois, et ont désigné M. ALEXANDER R. COLLINS comme candidat à la place de gouverneur, et TIMOTHY O. HOWE, pour les fonctions de lieutenant gouverneur.

UNE LOURDE PÉNALITÉ.— Il existe dans le Connecticut une loi qui punit d'une amende de dix piastres, pour la première infraction, ceux qui vendent des spiritueux; de vingt piastres, pour la deuxième infraction, et ainsi de suite en doublant toujours le chiffre de la dernière amende. Un individu est en ce moment accusé de quarante-sept infractions successives, et s'il est déclaré coupable par le jury, l'amende décrétée contre lui s'élèvera à la bagatelle de $116,490,952,563,260!

FOIRE À SYRACUSE — La grande exposition des produits de l'agriculture s'est ouverte à Syracuse, Etat de New-York, le 11 courant, comme nous l'a déjà annoncé une de nos dépêches. Cinquante mille visiteurs étaient présens le premier jour: les hôtels regorgent de monde et ne peuvent plus recevoir personne. Le second jour le chiffre des visiteurs s'élevait à cent mille.

Chronique Locale.

UN ZÉRO DE TROP.—M. Pierre Rabouin, portier de la banque de l'Union, a fait hier un affidavit devant le recorder Genois dans lequel il déclare que M. C. Junonville payeur de la banque était hier vers une heure après midi, occupé avec une autre personne, lorsqu'un individu nommé George Sweeny présenta à l'encaissement un check de $100 tiré par M. Lémé des Natchitoches. Le plaignant acquitta ledit check, mais sous l'impression qu'il était tiré pour $1000, il donna au porteur un billet de la banque du Canal de la même somme. Environ 10 minutes plus tard, M. Rabouin s'apercevant de l'erreur qu'il avait commise se rendit chez M. Sweeny pour la rectifier, réclama la balance de $900 payée en sus, mais celui ci prétendit qu'il avait exactement reçu le montant de son check. Le Recorder en recevant l'affidavit a informé M. Rabouin qu'il était douteux qu'une poursuite judiciaire put être instituée, mais il a néanmoins lancé un mandat d'amener contre l'accusé.

—M. Wm Morel a déclaré hier devant le recorder Genois, que le 9 du mois courant, un esclave nommée Jaïa s'est introduit chez lui et a volé deux fourchettes en argent. Depuis, ces mêmes objets ont été achetés par Mme Thomas Ginn qui, dit-on, savait qu'ils avaient été volés. Un mandat d'amener a été lancé contre l'accusée.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un jeune irlandais, âgé de 18 ans, mort subitement dans la maison de Mme Flynn, rue Gaiennie. Verdict—mort d'inflammation des intestins.

—Le Recorder Baldwin a envoyé hier devant la 1re cour de district, Francis Daugherty, accusé d'avoir donné un coup de poignard à M. H. B. Taylor, le 11 du mois courant.

—Francisco Niedo a été arrêté mercredi soir par la police de la 1re municipalité, dans une maison de la rue des Ursulines, sous l'accusation de s'être introduit de vive force dans la chambre à coucher de Mlle Augustine Perrez. Il paraît que ladite chambre était occupée par un nommé Ramon Biges, qui sur l'ordre du nouveau venu se vit à son grand regret obligé de vider les lieux. Il fit immédiatement informer le watchman de cette violation de domicile et Niedo fut arrêté. Il a été envoyé hier devant la 1re cour de district.

FEUILLETON.

SUITE DES MEMOIRES d'Outre-Tombe.

RETRAITE DES RUSSES.—LE BORYSTÈNE.—OBSESSION DE BONAPARTE.—KUTUZOFF SUCCÈDE À BARCLAY DANS LE COMMANDEMENT DE L'ARMÉE RUSSE.—BATAILLE DE LA MOSKOVA OU DE BORODINO.—BULLETIN.—ASPECT DU CHAMP DE BATAILLE.

Bonaparte écrivit de Smolensk en France qu'il était maître des salines russes et que son ministre du Trésor pouvait compter sur quatre-vingts millions de plus.

La Russie fuyait vers le pôle: les seigneurs, désertant leurs châteaux de bois, s'en allaient avec leurs familles, leurs serfs et leurs troupeaux. Le *Dnieper*, ou l'ancien *Borysthène* dont les eaux avaient jadis été déclarées saintes par Wladimir, était franchi: ce fleuve avait envoyé aux peuples civilisés des invasions de Barbares; il subissait maintenant les invasions des peuples civilisés. Sauvage déguisé sous un nom grec, il ne se rappelait même plus les premières migrations des Slaves; il continuait de couler inconnu, parmi ses forêts, portant dans ses barques, au lieu des enfans d'Odin, des châles et des parfums aux femmes de Saint Pétersbourg et de Varsovie. Son histoire pour le monde ne commence qu'à l'orient des montagnes où sont les *autels d'Alexandre*.

De Smolensk on pouvait également conduire une armée à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Smolensk aurait dû avertir le vainqueur de s'arrêter; il en eut un moment l'envie: "L'empereur, dit M. Fain, découragé, parla du projet de s'arrêter à Smolensk." Aux ambulances on commençait déjà à manquer de tout. Le général Gourgaud raconte que le général Lariboisière fut obligé de délivrer l'étoupe de ses canons pour panser les blessés. Mais Bonaparte était entraîné, il se délectait à contempler aux deux bouts de l'Europe les deux aurores qui éclairaient ses armées dans des plaines brûlantes et sur des plateaux glacés.

Roland, dans son cercle étroit de chevalerie, courait après Angélique; les conquérans de première race poursuivent une plus haute souveraine: point de repos pour eux qu'ils n'aient pressé dans leurs bras cette divinité couronnée de tours, épouse du Temps, fille du Ciel et mère des Dieux. Possédé de sa propre existence, Bonaparte avait tout réduit à sa personne; Napoléon s'était emparé de Napoléon; il n'y avait plus que lui en lui. Jusqu'alors il n'avait exploré que des lieux célèbres; maintenant il parcourait une voie sans nom, le long de laquelle Pierre avait à peine ébauché les villes futures d'un empire qui ne comptait pas un siècle. Si les exemples instruisaient, Bonaparte aurait pu s'inquiéter au souvenir de Charles XII qui traversa Smolensk en cherchant Moscou. A Kolodrina il y eut une affaire meurtrière: on avait enterré à la hâte les cadavres des Français, de sorte que Napoléon ne put juger de la grandeur de sa perte. A Dorogobouj, rencontre d'un Russe avec une barbe éblouissante de blancheur descendant sur sa poitrine: trop vieux pour suivre sa famille, resté seul à son foyer, il avait vu les prodiges de la fin du règne de Pierre-le-Grand, et il assistait, dans une silencieuse indignation, à la dévastation de son pays.

Une suite de batailles présentées et refusées amenèrent les Français sur le champ de la Moskowa. A chaque bivouac, l'empereur allait discutant avec ses généraux, écoutant leurs contentions, tandis qu'il était assis sur des branches de sapin ou se jouait avec quelque boulet russe qu'il poussait du pied.

Barclay, pasteur de Livonie, et puis général, était l'auteur de ce système de retraite qui laissait à l'automne le temps de le rejoindre: une intrigue de cour le renversa. Le vieux Kutuzoff, battu à Austerlitz parce qu'on n'avait pas suivi son opinion, laquelle était de refuser le combat jusqu'à l'arrivée du prince Charles, remplaça Barclay. Les Russes voyaient dans Kutuzoff un général de leur nation, l'élève de Suwaroff, le vainqueur du grand-vizir en 1811, et l'auteur de la paix avec la Porte, alors si nécessaire à la Russie. Sur ces entrefaites, un officier moscovite se présente aux avant-postes de Davoust; il n'était chargé que de propositions vagues; sa mission réelle semblait être de regarder et d'examiner: on lui montra tout. La curiosité française, insouciante et sans frayeur, lui demanda ce qu'on trouverait de Viazma à Moscou: "Pol awa," répondit-il.

Arrivé sur les hauteurs de Borodino, Bonaparte voit enfin l'armée russe arrêtée et formidablement retranchée. Elle comptait cent vingt mille hommes et six cents pièces de canon; du côté des Français, égale force. La gauche des Russes examinée, le maréchal Davoust propose à Napoléon de tourner l'ennemi. "Cela me ferait perdre trop de temps," répond l'empereur. Davoust insiste; il s'engage à avoir accompli sa manœuvre avant six heures du matin; Napoléon l'interrompt brusquement: "Ah! vous êtes toujours pour tourner l'ennemi."

On avait remarqué un grand mouvement dans le camp moscovite; les troupes étaient sous les armes, Kutuzoff, entouré des popes et des archimandrites, précédé des emblèmes de la religion et d'une image sacrée sauvée des ruines de Smolensk, parle à ses soldats du ciel et de la patrie; il nomme Napoléon le despote universel.

Au milieu de ces chants de guerre, de ces chœurs de triomphe mêlés à des cris de douleur, on entend aussi dans le camp français une voix chrétienne; elle se distingue de toutes les autres; c'est l'hymne saint qui monte seul sous les voûtes du temple. Le soldat dont la voix tranquille, et pourtant émue, retentit le dernier, est l'aide-de-camp du maréchal qui commandait la cavalerie de la garde. Cet aide-de-camp s'est mêlé à tous les combats de la campagne de Russie; il parle de Napoléon comme ses plus grands admirateurs; mais il lui reconnaît des infirmités; il redresse des récits menteurs et déclare que les fautes commises sont venues de l'orgueil du chef et de l'oubli de Dieu dans les capitaines. "Dans le camp russe, dit le lieutenant-colonel de Baudus, on sanctifia cette veille d'un jour qui devait être le dernier pour tant de braves.

"Le spectacle offert à mes yeux par la piété de l'ennemi, ainsi que les plaisanteries qu'il dicta à un trop grand nombre d'officiers placés dans nos rangs, me rappela que le plus grand de nos rois, Charlemagne, se disposa lui aussi à commencer la plus périlleuse de ses entreprises par des cérémonies religieuses.......

"...... Ah! sans doute, parmi ces chrétiens égarés, il s'en trouva un grand nombre dont la bonne foi sanctifia les prières; car si les Russes furent vaincus à la Moskowa, notre entrée à Moscou ne [illegible] pouvant se [illegible] que l'œuvre manifeste de la Providence [illegible] qu'une demande n'avait été que trop favorablement écoutée."

Mais où est le czar? Il venait de dire modestement à madame de Staël: "je regrette de n'être pas un grand général." Dans ce moment paraissait à nos bivouacs M. de Bausset officier du palais: il sortait des berlines de Saint Cloud, et, suivant les traces de notre armée, il arrivait la veille des funérailles à la Moskowa; il était chargé du portrait du roi de Rome que Marie-Louise envoyait à l'empereur. M. Fain et M. de Ségur peignent les sentimens dont Bonaparte fut saisi à cette vue; selon le général Gourgaud, Bonaparte s'écria, après avoir regardé le portrait: "Retirez-le, il voit de trop bonne heure un champ de bataille."

Le jour qui précéda l'orage fut extrêmement calme. "Cette espèce de sagesse que l'on met," dit M. de Baudus, "à préparer de si cruelles folies, a quelque chose d'humiliant pour la raison humaine quand on y pense de sang froid à l'âge où je suis arrivé: car, dans ma jeunesse, je trouvais cela bien beau."

Vers le soir du 6, Bonaparte dicta cette proclamation, elle ne fut connue de la plupart des soldats qu'après la victoire:

"Soldats, voilà la bataille que vous avez tant désirée. Désormais la victoire dépend de vous; elle nous est nécessaire; elle nous donnera l'abondance et un prompt retour dans la patrie. Conduisez-vous comme à Austerlitz, à Friedland, à Witepsk et à Smolensk, et que la postérité la plus reculée cite votre conduite dans cette journée; que l'on dise de vous: Il était à cette grande bataille sous les murs de Moscou."

Bonaparte passa la nuit dans l'anxiété: tantôt il croyait que les ennemis se retiraient, tantôt il redoutait le dénûment de ses soldats et la lassitude de ses officiers. Il savait que l'on disait autour de lui: "Dans quel but nous a-t-on fait faire 800 lieues pour ne trouver que de l'eau marécageuse, la famine et des bivouacs sur des cendres? Chaque année la guerre s'aggrave; de nouvelles conquêtes forcent d'aller chercher de nouveaux ennemis. Bientôt l'Europe ne lui suffira plus; il lui faudra l'Asie." Bonaparte en effet n'avait pas vu avec indifférence les cours d'eau qui se jettent dans le Volga; né pour Babylone, il l'avait déjà tentée par une autre route. Arrêté à Jaffa, à l'entrée occidentale de l'Asie, arrêté à Moscou, à la porte septentrionale de cette même Asie, il vint mourir dans les mers qui bordent cette partie du monde d'où se retirent l'homme et le soleil.

Napoléon, au milieu de la nuit, fit appeler un de ses aides-de-camp; celui-ci le trouva la tête appuyée dans ses deux mains: "Qu'est-ce que la guerre, disait-il? Un métier de barbares où tout l'art consiste à être le plus fort sur un point donné." Il se plaint de l'inconstance de la fortune; il envoie examiner la position de l'ennemi: on lui rapporte que les feux brillent du même éclat et en égal nombre; il se tranquillise. A cinq heures du matin Ney lui envoie demander l'ordre d'attaque; Bonaparte sort et s'écrie: "Allons ouvrir les portes de Moscou." Le jour paraît; Napoléon montrant l'Orient qui commençait à rougir: "Voilà le soleil d'Austerlitz!" s'écria-t-il.

Mojaïsk, 12 septembre 1812.

EXTRAIT DU DIX-HUITIÈME BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

"Le 6, à deux heures du matin, l'Empereur parcourut les avant-postes ennemis: on passa la journée à se reconnaître. L'ennemi avait une position très resserrée.

"Cette position parut belle et forte. *Il était facile de manœuvrer et d'obliger l'ennemi à l'évacuer; mais cela aurait remis la partie.*

....

"Le 7, à six heures du matin, le général comte Sorbier, qui avait armé la batterie droite avec l'artillerie de la réserve de la garde, commença le feu.......

"A six heures et demie, le général Compans est blessé. A sept heures le prince d'Eckmühl a son cheval tué.

"A sept heures, le maréchal duc d'Elchingen se remet en mouvement, et, sous la protection de soixante pièces de canon que le général Foucher avait placées la veille contre le centre de l'ennemi, se porte sur le centre. Mille pièces de canon vomissent de part et d'autre la mort.

"A huit heures, les positions de l'ennemi sont enlevées, ses redoutes prises, et notre artillerie couronne ses mamelons.

"Il restait à l'ennemi ses redoutes de droite; le général comte Morand y marche et les enlève; mais à neuf heures du matin, attaqué de tous côtés, il ne peut s'y maintenir. L'ennemi, encouragé par ce succès, fit avancer sa réserve et ses dernières troupes pour tenter encore la fortune. La garde impériale russe en fait partie. Il attaque notre centre sur lequel avait pivoté notre droite. On craint pendant un moment qu'il n'enlève le village brûlé; la division Friant s'y porte: quatre-vingts pièces de canon françaises arrêtent d'abord et écrasent ensuite les colonnes ennemies, qui se tiennent pendant deux heures serrées sous la mitraille, n'osant pas avancer, ne voulant pas reculer, et renonçant à l'espoir de la victoire. Le roi de Naples décide leur incertitude; il fait charger le quatrième corps de cavalerie, qui pénètre dans les brèches que la mitraille de nos canons a faites dans les masses serrées des Russes et les escadrons de leurs cuirassiers; ils se débandent de tous côtés.

....

"Il est deux heures après midi, toute espérance abandonne l'ennemi: la bataille est finie, la canonnade continue encore; il se bat pour sa retraite et pour son salut, mais non pour la victoire.

"Notre perte totale peut être évaluée à dix mille hommes; celle de l'ennemi à quarante ou cinquante mille. Jamais on n'a vu pareil champ de bataille. Sur six cadavres, il y en avait un français et cinq russes. Quarante généraux russes ont été tués, blessés ou pris: le général Bagration a été blessé.

"Nous avons perdu le général de division comte Montbrun, tué d'un coup de canon; le général comte Caulaincourt, qui avait été envoyé pour le remplacer, tué d'un même coup une heure après.

"*Les généraux de brigade Compère, Plauzonne, Marion, Huart, ont été tués; sept ou huit généraux ont été blessés, la plupart légèrement. Le prince d'Eckmühl n'a eu aucun mal. Les troupes françaises se sont couvertes de gloire et ont montré leur grande supériorité sur sur les troupes russes.*"

"Tel est en peu de mots l'esquisse de la bataille de la Moskowa, donnée à deux lieues en arrière de Mojaïsk et à vingt-cinq lieues de Moscou.

"L'empereur n'a jamais été exposé; la garde ni à pied ni à cheval, n'a pas donné et n'a pas perdu un seul homme. La victoire n'a jamais été incertaine. Si l'ennemi, forcé dans ses positions, n'avait pas voulu les reprendre, notre perte aurait été plus forte que la sienne; mais il a détruit son armée en la tenant depuis huit heures jusqu'à deux sous le feu de nos batteries et en s'opiniâtrant à reprendre ce qu'il avait perdu. C'est la cause de son immense perte."

Ce bulletin froid et rempli de réticences est loin de donner une idée de la bataille de la Moskowa, et surtout des affreux massacres à la grande redoute: quatre-vingt mille hommes furent mis hors de combat; trente mille d'entre eux appartenaient à la France. Auguste de la Rochejaquelein eut le visage fendu d'un coup de sabre et demeura prisonnier des Moscovites: il rappelait d'autres combats et un autre drapeau. Bonaparte, passant en revue le 61e régiment presque détruit, dit au colonel: "Colonel, qu'avez-vous fait d'un de vos bataillons? — Sire, il est dans la redoute." Les Russes ont toujours soutenu et soutiennent encore avoir gagné la bataille; ils vont élever une colonne triomphale funèbre sur les hauteurs de Borodino.

Le récit de M. de Ségur va suppléer à ce qui manque au bulletin de Bonaparte: "L'empereur parcourut, dit-il, le champ de bataille. Jamais aucun ne fut d'un si horrible aspect. Tout y concourait: un ciel obscur, une pluie froide, un vent violent, des habitations en cendres, une plaine bouleversée, couverte de ruines et de débris; à l'horizon, la triste et sombre verdure des arbres du Nord; partout des soldats errants parmi des cadavres et cherchant des subsistances jusque dans les sacs de leurs compagnons morts, d'horribles blessures, car les balles russes sont plus grosses que les nôtres; des bivouacs silencieux; plus de chants, point de récits: une morne taciturnité.

"On voyait autour des aigles le reste des officiers et sous-officiers, et quelques soldats, à peine ce qu'il en fallait pour garder le drapeau. Leurs vêtements étaient déchirés par l'acharnement du combat, noircis de poudre, souillés de sang, et, pourtant au milieu de ces lambeaux, de cette misère, de ce désastre, un air fier, et même, à l'aspect de l'empereur, quelques cris de triomphe, mais rares et excités: car, dans cette armée, capable à la fois d'analyse et d'enthousiasme, chacun jugeait de la position de tous.......

"L'empereur ne put évaluer sa victoire que par les morts. La terre était tellement jonchée de Français étendus sur les redoutes, qu'elles paraissaient leur appartenir plus qu'à ceux qui restaient debout. Il semblait y avoir là plus de vainqueurs tués que de vainqueurs vivans.

"Dans cette foule de cadavres, sur lesquels il fallait marcher pour suivre Napoléon, le pied d'un cheval rencontra un blessé et lui arracha un dernier signe de vie ou de douleur. L'empereur, jusque-là muet comme sa victoire, et que l'aspect de tant de victimes oppressait, éclata; il se soulagea par des cris d'indignation, et par une multitude de soins qu'il fit prodiguer à ce malheureux. Puis il dispersa les officiers qui le suivaient pour qu'ils secourussent ceux qu'on entendait crier de toutes parts.

"On en trouvait surtout dans le fond des ravines, où la plupart des nôtres avaient été précipités, et où plusieurs s'étaient traînés pour être plus à l'abri de l'ennemi et de l'ouragan. Les uns prononçaient en gémissant le nom de leur patrie ou de leur mère: c'étaient les plus jeunes. Les plus anciens attendaient la mort d'un air ou impassible ou sardonique, sans daigner implorer ni se plaindre; d'autres demandaient qu'on les tuât sur-le-champ: mais on passait vite à côté de ces malheureux, qu'on n'avait ni l'inutile pitié de secourir, ni la pitié cruelle d'achever."

Tel est le récit de M. de Ségur. Anathème aux victoires non consacrées par la défense de la patrie et qui ne servent qu'à la vanité d'un conquérant!

La garde, composée de vingt-cinq mille hommes d'élite, ne fut point engagée à la Moskowa; Bonaparte la refusa sous divers prétextes. Contre sa coutume, il se tint à l'écart du feu et ne pouvait suivre de ses propres yeux les manœuvres. Il s'asseyait ou se promenait près d'une redoute emportée la veille: lorsqu'on venait lui apprendre la mort de quelques-uns de ses généraux, il faisait un geste de résignation. On regardait avec étonnement cette impassibilité; Ney s'écriait: "Que fait-il derrière l'armée? Là, il n'est à portée que des revers, et non des succès. Puisqu'il ne fait plus la guerre par lui-même, qu'il n'est plus général, qu'il veut faire partout l'empereur, qu'il retourne aux Tuileries et nous laisse être généraux pour lui." Murat avouait que dans cette grande journée il n'avait plus reconnu le génie de Napoléon.

Des admirateurs sans réserve ont attribué l'engourdissement de Napoléon à la complication des maladies dont il était, assurent-ils, atteint; ils affirment qu'à tous moments il était obligé de descendre de cheval, et que souvent il restait immobile, le front appuyé contre des canons. Cela peut être: un malaise passager pouvait contribuer dans ce moment à la prostration de son énergie; mais, si l'on remarque qu'il retrouva cette énergie dans la campagne de Saxe et dans sa fameuse campagne de France, il faudra chercher une autre cause de son inaction à Borodino. Comment! vous avouez dans votre bulletin *qu'il était facile de manœuvrer et d'obliger l'ennemi à évacuer sa belle position, mais que cela aurait remis la partie*; et vous, qui avez assez *d'activité d'esprit* pour condamner à la mort tant de milliers de soldats, vous n'avez pas assez de *force de corps* pour ordonner à votre garde d'aller au moins à leur secours! Il n'y a d'autre explication à cet égard que la nature même de l'homme: l'adversité arrivait, sa première atteinte le glaça. La grandeur de Napoléon n'était pas de cette qualité qui appartient à l'infortune, la prospérité seule lui laissait ses facultés entières: il n'était point fait pour le malheur.

CHATEAUBRIAND.

(A continuer.)

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. COTTON [illegible] n'est plus candidat pour la place de Constable de la Quatrième Justice de Paix; qu'il se retire en faveur de M. GUSTAVE MEYNIER, [illegible] sont instamment priés de reporter leurs suffrages. 21 sep—3

☞ Le Courrier est prié de reproduire cette annonce.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Jeudi, 20 septembre 1849.

La demande de coton est active: il s'est vendu aujourd'hui 800 balles presque toutes de la nouvelle récolte, aux prix pleins.

Quelques lots de sucre et mélasse ont été vendus aux anciens prix.

Le marché aux céréales n'a pas varié.

Le change est le même.

Un navire a été pris pour le Havre à 1 cent.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire John C Calhoun, Melcher, pr Anvers.
" Lucas, Outerbridge, pr Philadelphie.
Barque Vathalla, Hawse, pr San Francisco.
Goélette Chipola, Gleeson, pr Apalachicola.

—ARRIVÉS.—

Navire Allegheny, Norgrove, de Philadelphie.
Columbiana, Mallet, de New-York.
Rockall, Hilah, de Boston.
Amaranth, Bliss, de Boston.
Barque Afton, Lakey, de Philadelphie.
Goélette Stephen Waterman, Perry, de Braz. S. Iago
Towboat Anglo Saxon, Davis, de Tampa Bay.
Towboat Mary Kingsland, Whann, de Tampa Bay.

—STEAMERS.—

E D White, Brady, de Fort Adams.
Bertrand, Greig, de St Martinsville.
Houma, Fausset, de St Martinville.
Jas L Day, Giberson, de Mobile.
Falcon, Richards, de Louisville.
Montgomery, Estes, de Mobile.
Akon, Fulton, de St Louis.

Au bas du fleuve et montant.

Navires Union & Caledonia Brander; goélette Emily Weaver, et un brick nom inconnu.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Cambria, pour New-York..........le 8 Septembre

D'AMERIQUE.

Cambria, de New-York..........le 3 Octobre

COLLEGE DES JESUITS.

Encoignure Baronne et Commune.

LES parens sont informés que les PP. Jésuites rouvrent leurs classes le premier octobre prochain. 21sept—6f.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société existant entre les soussignés, sous la raison commerciale de J. J. LABARTHE & Co, a été dissoute d'un commun accord à partir du 15 septembre courant. M. P. D. D. de LA CROIX reste chargé de la liquidation de la maison.

Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1849.

J. J. LABARTHE.

21sept—3f P. D. D. de LA CROIX.

LES soussignés ayant formé une société sous la raison commerciale de De LA CROIX & Co, continueront les affaires de groceries au No 10, rue de la Nouvelle Douane. Ils sollicitent le patronage accordé à la maison J. J. Labarthe & Co.

Nouvelle Orléans, 15 septembre 1849.

P. D. D. De LA CROIX.

21sept—3t—vkw Ade. De LAHOUSSAYE.

PERDU ou Egaré pendant la soirée du 19 courant, à 6 heures, à l'arrivée des chars du rail road Pontchartrain:

Une MALLE de trois pieds de long et un PANIER à Champagne contenant des marchandises et marqué sur le couvercle M. LASSALE.

Une récompense libérale sera payée à la personne qui fera retrouver ces objets.

S'adresser à A. DELAMARE,
21sept 96, rue St Louis.

Fer Anglais.

EN déchargement du navire W. N. Kent, de Liverpool:

150 balles feuilles de fer 11 à 96;
150 do cercles et bandes en fer;
1500 tarres, rondes, carrées et plates;

A vendre par PRIESTLEY & BEIN.
20 sept

10 piastres de récompense.

PARTI marron le 13 septembre courant, le nègre JIM, âgé d'environ 34 ans, de taille moyenne, bien pris, figure ronde, parlant l'anglais et le français. Il est bien connu comme marchand de bière en charrette. On croit qu'il se tient dans les derrières de la ville, Seconde Municipalité.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera au No 89, rue Moreau, ou le logera dans la geôle de Paroisse. 21 sept—12

Vente pour cause de départ.

LE soussigné offre en vente, pour cause de départ, son établissement comprenant hôtel, café et billard, et connu sous le nom d'Hôtel de l'Union; avec le droit au bail du terrain sur lequel il se trouve sis, ayant encore à courir jusqu'au 1er septembre 1850; aussi le billard et ses accessoires, et tous les objets qui dépendent de l'hôtel et du café, et dont le détail sera fourni en temps et lieu; ainsi que les autres bâtisses qui s'y trouvent; la maison principale se composant d'une belle salle de bal, vaste et spacieuse, d'une salle de billard et buvette, et de chambres convenables pour recevoir et loger les hôtes.

Cet établissement est admirablement situé dans la paroisse St-Jean Baptiste, et la proximité où il se trouve de la maison de Cour, de l'Eglise et du Ferry, lui assure le patronage du public et des revenus certains.

Le soussigné offre de plus en vente, une négresse créole nommée Catherine, âgée d'environ 26 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec sa fille, nommée Elodie, âgée d'environ 8 ans.

Condition.—Moitié du prix payable en tout mars 1850, et moitié en tout mars 1851, en billets endossés à satisfaction, payables au bureau du recorder de la paroisse St Jean Baptiste, et devant porter intérêt, en cas de retard, au taux de huit pour cent l'an à compter de l'échéance jusqu'à parfait paiement, sans autoriser pour cela aucun délai, avec réserve d'hypothèque sur les esclaves. En ce qui concerne le bail, l'acquéreur se mettra au lieu et place du soussigné, se chargera d'en payer les loyers à venir en outre du prix d'achat, et fournira caution à cet effet.

Si l'établissement et les esclaves ci-dessus ne sont pas vendus à l'amiable d'ici au 13 octobre prochain, ils seront exposés en vente publique ce jour là, à dix heures du matin, par tout officier compétent et aux conditions qui précèdent.

Paroisse St-Jean Baptiste, le 5 septembre 1849.

21 sep—3pa jsq130 J. B. TEMPIER

Marchandises Nouvelles.

EN magasin et en déchargement des navires Sultana, Maid of Orleans, Quebec, Wabash, Lucas et Alleghany, du nord, et W. V. Kent, de Liverpool:

5 cais en cotonnade;
10 do casimir noir et façonné;
3 do et 2 balles drap noir et façonné;
4 do satinet bleu et noir;
4 do et 2 balles couvertures;
7 do alpacca façonné et noir;
20 do d'indiennes imprimées;
7 balles flanelle rouge et blanche;
2 caisses do imprimée;
2 balles do croisée;
10 caisses coton blanc;
10 do coton écru;
4 do checks;
2 do dentelle croisée;
4 do nappes en couleurs 5/4 et 10/4
1 do do et serviettes françaises;

Et un grand assortiment de chemises de peau et caleçons en laine et coton, gants, châles, articles pour modistes, bas de soie et flanelle, coton en bobine, mousseline de laine, &c., à vendre par

L. HAAS,
21 sept 47, rue de Chartres.

COGNAC PELLEVOISIN—4me preuve pale—6 demi—12 quarts et 18 barils cognac Pellevoisin.

4me preuve foncé—9 demi—47 quarts pipes cognac Pellevoisin.

1-35—3me preuve—7 demi et 14 quarts pipes cognac Pellevoisin.

25 dame-jeannes très vieux cognac, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 99, rue de la Douane.

Seuls agents de MM. Pellevoisin Aîné & Co, de La Rochelle, et seuls importateurs en cette ville de leurs cognacs. 21 sept—15

VIN DE JEREZ en quarts de pipe, reçu directement d'Espagne, à vendre par F. PUIG Y PUIG,
21 sept 28, rue de la Commune.

BOUCHONS pour bouteilles en grandes balles, à vendre par F. PUIG Y PUIG,
21 sept 28, rue de la Commune.

FIL DE COTON à coudre en bobine marque de Alexander & Co, à vendre par F. PUIG Y PUIG,
21 sept 28, rue de la Commune.

COUVERTURES à lits de Z. Gravier & Co—Les soussignés font dans ce moment l'ouverture de 10 balles couvertures à lits (grandeur 4 à 11) points français, les plus belles importées jusqu'à ce jour, qu'ils vendront en lots convenables aux acheteurs.

21 sept H. DE GOER & RIFFLARD.

Lasting et Alpacca.

EN débarquement du W. Kent, de Liverpool, et à vendre par les soussignés:

2 caisses lasting noir pour cordonnier
2 do alpacca, assortis pour robes.

21sept H. DE GOER & RIFFLARD.

Couvertures françaises.

30 BALLES couvertures françaises de trois pointes, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
21 sept—15 99, rue de la Douane.

SARDINES—500 boîtes sardines à l'huile.
300 demi boîtes petits pois.
100 paniers fagioli.
50 paniers champagne.
50 caisses absinthe.
25 do liqueurs superfines, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO,
21sept 99, rue de la Douane.

A Vendre par D. LANATA, rue Jefferson, Nos. 9 et 10:

25 caisses personnages en porcelaine.
100 do vermicelle et macaroni, de Gênes.
100 do savon français.
4 caisses essences bergamote, limon, citron.
500 paniers huile Plagniol, 24 onces.
100 do huile en demi bouteilles.
100 do do marque Bigbacigalupo
200 jarres vides, contenance d'un baril.
20 do do de 4 barils
40 barils plomb de chasse, No. 6
100 caisses vin muscat, 300 do Château Bel-air
200 do Haut Sauterne et do Médoc ord
100 do vin grave, 50 do vin Netto
25 do oignons assortis.
50 barriques vin Banquefort
50 do vin Bordeaux ordinaire de 1843
100 do vin Bergasse.
60 barils vin de Sicile et Amaldy
50 do imitation Madère. 21sept

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS—176 caisses en déchargement des navires African et Essex—Aussi 5,000 paires brodequins Russet, à vendre par
21 sept G. W. DUNBAR, 30 rue Douane.

CHAUX—Chargement de la barque Laura, 2,500 barils chaux en pierre fabriquée à Thomaston pour la fabrication du sucre, et les dernières couches d'enduits.

PLATRE—300 barils en débarquement du même navire, des marques Wotherspoon & Coggins, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
98 rue des Magasins et 11 Magasins
21sept Rouges

ON demande une NOURRICE saine et sans enfant. S'adresser au No. 31 rue Commune. 21sept—1t

REÇU par les dernières arrivées du Nord,
3 caisses cachemir noir et façonné
2 caisses et 1 balle drap noir et bleu.
2 do satinet do do
4 do et 2 balles couvertures.
3 do alpacca noir et façonné.
5 do indienne imprimée.
3 balles flanelle rouge et blanche
1 caisse do imprimée
2 do cotonnades avec un assortiment de chaussettes, bas, [illegible] et marchandises sèches en général, à vendre par L. HAAS,
18sept 47, rue de Chartres

HENRY NOEL,

MAISON D'IMPORTATION,

RUE ROYALE, No 103,

Attenante à la Banque de l'Etat.

EN magasin et à vendre:
150 caisses Château Lafitte.
100 caisses Coutet Haut Carenc.
60 caisses Château Margaux.
60 caisses Château Yquem.
75 caisses Chambertin de 1844.
3,8 Vieux Cognac.
13 fûts Eau de vie

NOTA. Tous ces vins sont de qualité supérieure et les bouteilles ne laissent rien à désirer pour le bouchage. 17 sept

Demande d'un Instituteur.

ON demande dans une famille résidant à la paroisse Ste Marie, Attakapas, un Instituteur (sans être marié) pouvant enseigner le français et l'anglais. On exigera les meilleurs renseignements quant à la moralité et aux capacités. S'adresser à Gl. Pascal, No. 55, rue de la Vieille Levée.
17 sept—6

CHAMPAGNE—8 paniers de 12 bouteilles, de la récolte du duc de Montebello.
50 paniers de 12 bouteilles de Golden Cap, récolte de M. Alex. de Villermont.
95 paniers de 24/2 bouteilles de Golden Cap, récolte de M. Alex. de Villermont.
90 paniers de 12 bouteilles, American Eagle, bonne qualité.
10 paniers de 24/2 bouteilles American Eagle, bonne qualité.
15 paniers de 12 bouteilles, qualité ordinaire, à vendre par P. LONGIS,
17sept 116, rue Royale

HUILE D'OLIVE—120 paniers de 12 bouteilles, bonne qualité, marque Rocca Cousins.
90 paniers de 24/2 bouteilles, bonne qualité, marque Rocca Cousins, expédiés par M. Corico, de Marseille, à vendre par P. LONGIS,
17sept 116, rue Royale.

MUSCAT—100 caisses muscat de Rivesaltes, de la marque supérieure et bien connue F. Durand, en magasin et à vendre par
17sept P. LONGIS, 116, rue Royale.

Bottes, Brodequins, Souliers—995 caisses en déchargement des navires John Carver, Humboldt, Louisa, Granada et Albert, à vendre à bas prix par FROST & Co,
13 sept No. 10 rue des Magasins

LA société BORDERES & CO. est dissoute par expiration de contrat; les soussignés s'absentant du pays, laissent M. PAULIN DUBAN chargé de la liquidation des affaires de la dite société.

BORDERES & CO,
20sept—8f En liquidation.

LE soussigné prévient le public qu'il ne paiera aucune des dettes contractées par son épouse Elize Clément; et il prévient le public de ne lui faire aucun crédit, étant déterminé à n'en reconnaître aucun. Le soussigné prévient en outre le public qu'il plaide en séparation de corps et de biens avec son épouse. GALLOT.
20 sep—8

MALADIES DE LA PEAU.

SIROP DE GIRARD.

Reçu par les dernières arrivages et en vente chez

F. P. Ducongé, rue de Chartres, 39,
Seul dépôt de la Nlle-Orléans.

MALADIES de la peau, telles que dartres, syphilis, scrofules, gale, goutte, rhumatismes, boutons, démangeaisons, rougeurs, etc. Guérison prompte, certaine et sans récidive par l'emploi du sirop sudorifique préparé par B. GIRARD, pharmacien, rue d'Enghien, No 8, à Paris, approuvé par MM. les professeurs de la Faculté de Médecine et publié par *ordre du gouvernement*.

Ce sirop, purement végétal, est reconnu par l'Académie royale de Médecine à Paris comme préférable à tous les dépuratifs en usage jusqu'à ce jour. Il est d'un emploi facile et d'un goût agréable; une cuillerée dans un verre d'eau équivaut à une tasse de tisane concentrée; il est employé également comme tonique et comme rafraîchissant; il excite l'appétit, facilite les digestions, dissipe les glaires et détruit la constipation, enfin il purifie le sang, corrige la trop grande acreté des humeurs, rétablit la transpiration, l'embonpoint et la fraîcheur du teint.

Le flacon se vend à Paris à 10 fr. avec l'instruction. 15 juin

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—436 caisses en déchargement des navires Leodes, Albert et Grenada, à vendre par S. G. BOBBS,
Sept 10, rue de la Douane.

Bottes, Souliers et Brodequins—75 caisses actuellement en débarquement des navires Grenada et Yarmouth, à vendre par G. W. DUNBAR,
Sept 30, rue de la Douane.

UN bon ouvrier facteur de pianos trouvera de l'occupation en s'adressant chez M. J. Faivre rue Conti, 67. 20 aout

ELECTIONS DU CINQ NOVEMBRE.

CANDIDATS.

POUR SHERIF

JAMES P. FRERET.
JOHN L. LEWIS, Sherif actuel

POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:

TROISIEME COUR

Juge—RICHARD RICHARDSON
C. B. BEVERLEY, juge actuel
PAUL PECQUET
Constable—VICTOR SERÉ.

QUATRIEME COUR.

Juge—ALEXANDRE DERBÈS, juge actuel
FRANÇOIS CALONGNE
Constable—FRANCIS MOUNEY.
J. ULYSSE CHEVALIER
PAUL EMILE CROZAT,
J. BARNES.

POUR GREFFIERS:

PREMIERE COUR DISTRICT:
ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel
WILLIAM A. NOTT.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT:
TH. C. POOLE, greffier actuel
EMILE WILTZ.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT:
THOMAS GILLMORE, greffier actuel
ALBERT FABRE.
JOHN B. LEEFE.
ALEXANDRE CUVILLIER.
J. B. F. MAXENT.
JAMES A. HOPKINS.
GEO. W. HARBY.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT:
PROSPER LEBLANC, greffier actuel
CHARLES CUVELLIER
GEORGE A. FOSDICK.

POUR COLLECTEURS DE TAXES

Troisième District Représentatif—Canal, Julie, Levée et Coteau de la Metairie.
A. W. SCATES, collecteur actuel.

Quatrième District Représentatif de la rue du Canal à la rue St Louis.
THOMAS McKEON (collecteur actuel)
JAMES LILLY.
CHS. V. HURTUBISE.

Cinquième District Représentatif—St Louis, Levée St Philippe et le Lac.
J. B. DIONIS, collecteur actuel.
DENIS FERNANDEZ.
JULES VIENNE.

Sixième District Représentatif—de la rue St-Philippe à l'Esplanade
JOHN N. ELLIOT, collecteur actuel.

POUR CORONER.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer le capitaine ROBERT SPEDDEN, coroner actuel, comme candidat à la place de coroner pour la paroisse d'Orléans, aux élections de novembre prochain. LE PEUPLE.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer M. J. ALEXANDRE SUARES, comme candidat pour assesseur du 5me District représentatif, compris depuis la rue St-Louis jusqu'à la rue St-Philippe, et depuis la rue de la Levée jusqu'au fond de la ville, pour l'élection de novembre prochain. VOTANS.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer M. LOUIS LE CARPENTIER comme candidat pour assesseur du 4me district représentatif, compris depuis la rue du Canal jusqu'à la rue St-Louis, pour l'élection de novembre prochain. VOTANS.

☞ Veuillez annoncer Ls. CHAUCHON, comme candidat à la place d'assesseur pour le 5me district représentatif à l'élection du 5 novembre prochain.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer L. PLACIDE CANONGE, comme candidat à la Chambre des Représentans pour le neuvième district représentatif.

BERNARD TURPIN, Ebéniste,
Rue de la Vieille Levée No 31.
13 sept—1a

CHANGEMENT DE DOMICILE—E. J. HART & Co. ont transporté leur Magasin au No. 79 rue Tchoupitoulas.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1849.

LES directeurs de cette Compagnie ont aujourd'hui déclaré un dividende de 15 p. 100 sur les profits des derniers six mois, payables sur demande aux actionnaires ou à leurs représentans légaux.
19 sept—6

Marchandises pour le Marché Mexicain.

EN déchargement des navires Gossypium et W. V. Kent, de Liverpool, un assortiment de marchandises se composant en partie comme suit:

Bayetas, flanelles imprimées, satins,
Lastings, couleurs assorties
Draps do do
Mouchoirs en coton, verts et rouge de Turquie
Toiles de Russie, blanche et brune,
Pintillas superfine, large et étroite
Britannias, cotonillas, coutil, &c.
Mousselines imprimées,
Coton à coudre en bobines et en rouleaux,

A vendre par GAMBLE & BOYLE,
19 sept—3 9, rue Bienville

Ciment de Newark et Rosendale.

1700 BARILS ciment des qualités ci-dessus, convenables pour citernes, fondations, ouvrages intérieurs ou extérieurs, à vendre à bas prix sur la levée par HAYMAN & HOLDEN, 98 rue des Magasins.

Agents de la compagnie des chaux et ciments de Newark et Rosendale.

☞ Les personnes qui désireraient acheter ce ciment pourront avoir une idée de leurs qualités supérieures, en visitant les fondations de la nouvelle Douane avec lequel elles ont été construites.

Aussi—600 barils plâtre divers qualités en déchargement des navires ci-dessus. 19 sep

Cotons blancs forts pour le marché du Mexique.

VENANT d'arriver par le navire Adrian de Boston:

50 caisses coton Mohawk, pour draps de lits, de 5-5 pouces, article excellent pour le marché mexicain. A vendre à des prix raisonnables par McDOWELL & PECK,
19 sep 96 rue Gravier

Cotonnades de fantaisie.

VENANT d'arriver par le navire Austria, de Philadelphie:

20 caisses belles cotonnades de fantaisie, à vendre à des conditions raisonnables par McDOWELL & PECK,
19 sep 96 rue Gravier

Grates—Grates

HUIT CENTS Grates de toutes les dimensions et de tous genres, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent de les faire poser partout où l'on pourrait le désirer.

S. MASPEREAU & Co,
19sept 22, rue Condé.

Poeles et Cuisines.

SEPT CENTS Poêles et Cuisines de tous les genres et de toutes les dimensions, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent aussi de les faire poser.

S. MASPEREAU & Co,
19sept 22, rue Condé.

CIGARES DE LA HAVANE — En débarquement du brick Selma—

25 milliers cigares de la Havane "Diadema et Figaro," à vendre par LEOPOLD JEANNET,
19sept 22 rue St-Louis

A VENDRE par le soussigné, d'importation directe, à la pharmacie ENCOIGNURE DAUPHINE ET DOUANE,

Vermifuge Canadien,	Arrow-Root des Bermudes
do de Fahnestock.	do do américain
Sirop de Lamouroux,	Sulfate de Quinine
do de Portal.	Seringues françaises
do de Johnson.	do américaines.

Et en général toutes espèces de MEDICAMENS IMPORTÉS des meilleures fabriques de *France, d'Angleterre et du Nord des Etats Unis*

Assortiment de Parfumerie
Dépôt de Sangsues
Eaux Minérales gazeuses

E. E. MOUGIN.

LE Dr LANDREAUX prévient ses clients qu'à dater de ce jour ses consultations auront lieu dans son bureau attenant à la pharmacie ci-dessus, tous les matins de 9 1/2 à 11 HEURES, invariablement.
17 Sept

EN magasin et à vendre
25 barils amandes douces
20 caisses amandes amères
200 do cire blanche
300 do manne en sorte
200 do do en larmes belles
P. CUSACHS,
18sept au coin St-Philippe et Condé

REÇU par le navire Maid of Orleans — 1000 liv. [illegible]

30 barils bois de Campêche; 10 do Curcuma;
10 do bois jaune du Fustet,
10 do de Nicaragua,
50 livres indigo Bengal; 200 do Orseille;
50 liv Epine Vinette; 30 do Bocou;
25 do Etain grenaille;

A vendre par P. CUSACHS,
18 sept au coin des rues St-Philippe et Condé.

SAL SODA — 10 caisses Sal Soda, nouvellement reçu et à vendre par P. CUSACHS,
18 sept au coin des rues St Philippe et Condé.

EN dépôt à la Douane, et à vendre
30 barils amandes douces.
30 caisses huile d'amandes douces.
P. CUSACHS,
18sept au coin St Philippe et Condé

RIZ.—30 tierçons riz de Charleston, en débarquement du brick Charles Kershaw, à vendre par LABORDE & XIQUES,
16sept 31, Commune.

CIGARES—40 milliers Regalias, Reservada, en débarquement du brick M A Jones, de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
16sept 31, rue de la Commune.

Eaux-de-vie.

265 quarts de pipes eau de vie Ph. Godard.
7 demi do do Castillon, 1825.
14 quarts de pipes eau de vie do 1825.
3 demi do do do 1815.
7 quarts do do do 1815.
5 demi do do Jas. Hennessy.
9 quarts do do do
5 demi do do Otard, Dupuy & Co.
9 quarts do do do
14 do do do Léger, frères.
37 do do do C. Marquet.
13 do do do A. Camus.
24 huitièmes do do do
8 do do do Menier frères, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,
17 sept 17 et 19, rue St-Louis

EN déchargement des navires Niobe, Adrien et barque Mary Waberman:

BEURRE DE GOSHEN—15 frequins.
BALAIS—50 douzaines
CHANDELLES—150 caisses New-Bedford
MAQUEREAUX—30 barils No. 3, à vendre par R. J. HART & Co,
18 sept 95 rue Tchoupitoulas

EAU DE VIE.—8 huitièmes de pipe Eau-de-vie Menier frères, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
10 sep 17 et 19, rue St. Louis.

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.

I. MURPHY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres No 128, entre Conti et St Louis.
21 dec—1an

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L. A. GUILLEMAIN,
15 mai—1an Agent

Changement de Domicile.

E. JOHNS a transporté son bureau du No. 24, rue du Camp, au No 45, rue du Canal, 2ème porte au dessous de celle de St Charles, où il continuera à faire le courtage de coton. 1sept—1m

A LOUER.

Le magasin en briques, No. 22, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville. Possession en sera donnée le 1er octobre. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à
17 sep BOULIGNY & GANUCHEAU

A LOUER—Deux maisons hautes en brique avec des magasins, à l'encoignure des rues Condé et Hôpital, devant être finies du 1er au 15 octobre, lorsque possession sera donnée. S'adresser à Laborde & Xiques, No. 31, rue Commune ou entre 3 et 4 heures de l'après midi, au No. 182, rue Condé. 15sept

A LOUER—Pour le 1er octobre—Trois magasins situés rue de la Douane, Nos 46, 46 et 48, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

Aussi—Dans le même local, une grande salle au troisième étage, convenable pour assemblées.

S'adresser à C. REDON, encoignure des rues de Chartres et de la Douane. 14 sept

A LOUER.—Trois bâtisses en briques, rue Gravier, en face du nouveau théâtre de Placide, entre Carondelet et Baronne. Possession en sera donnée le 1er novembre.

S'adresser à EDWARD SHIFF,
6 sept No 78, rue du Canal

A LOUER—Deux magasins à trois étages, formant l'encoignure des rues Hôpital et Gallatin, et occupés depuis quatorze ans pour la vente des comestibles. On en donnera possession le 1er novembre. S'adresser à EDWD. SHIFF
10 sept 78, rue du Canal

A LOUER—Un magasin situé rue de la Vieille Levée, No 70, livrable le 1er octobre. S'adresser sur les lieux, à
15sept A. LAROSE

A LOUER.

DEUX magnifiques Salons pouvant être réunis en un seul, dans la maison au 1er, sise à l'encoignure Canal et Bourbon particulièrement convenables pour Etude de notaire ou Bureaux de banquiers. Possession en sera donnée immédiatement.

N. B. On ne louera pas pour résidence.
16sept R. D. FANIS

INSTALLATION A VENDRE.

L'INSTALLATION complète d'un magasin de marchandises sèches, se composant de quatre comptoirs, pieds tournés et tiroirs à roulettes, deux grandes vitrières, étagères, &c. &c.

Le tout dans un état parfait—voir rue Royale No 128, entre Dumaine et Ste Anne, et pour prix et conditions, chez les soussignés, Maison Rouge, entre les deux marchés.

14sept— PAUL ALDIGÉ & CO

ON demande dans une famille résidant à la côte paroisse de l'Ascension, une institutrice pouvant enseigner le français, l'anglais et la musique (le piano), le dessin, ou la peinture.

On exigera les meilleurs renseignements quant à la moralité et aux capacités.

S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT
12 sep No. 10, rue Conti.

ON DEMANDE 10 Nègres vigoureux pour travailler sur une plantation pendant la roulaison.

S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT,
29aout 10, rue Conti

BUREAU DES DIRECTEURS DES ASSURANCES

Nlle Orléans, 11 septembre 1849.

A une assemblée des directeurs des compagnies d'assurance tenue le 4 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu que, à dater de lundi 1er octobre prochain nulle assurance ne sera faite dans aucun bureau de la ville après cinq heures du soir.

JAS. H. WHEELER,
11 sept—1 m Sec pro tempore

AVIS—M. HENRY DERON, Junior, a l'honneur d'informer les familles qu'il peut consacrer quelques heures à des leçons particulières de Mathématiques; (Arithmétique, Algèbre et Géométrie) et de Sciences Naturelles. M. H. Deron pourrait également donner des leçons de langue et de littérature française, de latin, de grec, et autres branches de l'instruction. S'adresser à l'Institut, 145, rue St Louis. 11 sept—15

AVIS.

MR. G. BOYER a l'honneur d'informer le public qu'il a repris la direction de son institution, rue Conti, No 146, et qu'il n'a nullement l'intention ni de l'abandonner, ni de la confier à des mains étrangères. 21 aout

California Planing & Saw Mill,

Rue de la Levée, No 165, entre les rues du Congrès et de l'Indépendance.

CET établissement a toujours un grand assortiment de planches de pin et de cyprès très secs Bois de charpente de toutes dimensions et des meilleures qualités

Poteaux et lambourdes de cèdre

Dépôt de planches préparées avec soin [illegible] voliges passées au moulin.

Cet établissement situé sur le fleuve, ayant le privilège du wharf, offre un grand avantage et une grande économie de charroi aux navires qui voudraient prendre un chargement de bois de charpente [illegible]

Les omnibus de la Troisième Municipalité ont leur station près de l'établissement.

Les ordres laissés chez Llado, pharmacien, rue Condé, 27, entre Ste-Anne et Dumaine, seront promptement exécutés. 7 sept

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.

M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22, Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste
24juil—1a

DARD, Médecin Vétérinaire,

Successeur de M. Duffau,

A l'honneur de prévenir le public de la Nouvelle Orléans et des environs, qu'il continue de soigner les animaux domestiques et à tenir son écurie de la rue St Louis, les personnes qui voudront lui parler le trouveront aussi chez M. Laborde, encoignure St-Louis et Bourbon ou chez M. Moulton, encoignure Toulouse et Dauphine.
5 sept—3m

Changement de Domicile.

LA maison GARNIER FRERES a transféré ses magasins rue Conti, No. 15. Ils offrent à vendre à leurs amis et au public en général, [illegible] pour familles, différentes qualités et liqueurs.
5sept—15t

AVIS.

LA société existant entre les soussignés sous la raison commerciale de HOGAN, TUREAUD & CONAND, a été dissoute d'un commun accord à partir du 30 juin dernier, les membres de la société feront usage de la signature en liquidation seulement. HOGAN, TUREAUD & CONAND
7sept— Nlle-Orléans, 6 septembre 1849

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de M. V. la Conand, continueront la quincaillerie, et sollicite le patronage accordé à l'ancienne maison.

Nlle Orléans, ce 6 septembre 1849
HOGAN & TUREAUD,
7sept 29, Vieille-Levée

A LOUER—Environ trois ACRES d'excellente TERRE, sèche, convenable à un jardinier ou un laitier, au bout de la rue Apollon, entre celles St André et Jackson, à Lafayette. S'adresser au magasin de graines No 30, rue du Canal, nouvelle bâtisse. WM. DINN, agent. 8sept

MESSIEURS les souscripteurs de l'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE par M. A. Thiers, édition de la Semaine Littéraire du Courrier des Etats-Unis, sont prévenus que le 8me volume de cette grande œuvre vient d'être reçu au bureau de l'agence où il est prêt à être délivré aux abonnés

VOR HEBERT, libraire,
149, rue de Chartres.

N. B. MM. les abonnés qui reçoivent leurs livraisons au bureau de poste sont priés de passer au magasin prendre leur volume. 20 sept

EN VENTE à la librairie de Victor Hebert, 149 rue de Chartres.—Le huitième volume de "Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire," édition de la Semaine Littéraire du Courrier des Etats-Unis. Ce volume contient 8 livraisons. 20 sept

AVIS AUX TAILLEURS—Le Parisien, Journal théorique de l'art du Tailleur — Revue des modes d'hommes. Ce journal paraît à Paris tous les mois. Chaque numéro est accompagné alternativement d'un grand et d'un petit patron et d'une ou deux gravures de modes.

On souscrit à la Nouvelle-Orléans chez VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres.

Le prix de l'abonnement est de $4 par an, payables d'avance. On ne souscrit pas pour moins d'une année. 20 sept

PLUMES GALVANISEES—Aussi bonnes que des plumes en or, à vingt cents la carte, contenant vingt plumes et un bon porte plume—No. 1, pour écrire l'expédié; do No. 2, pour la batarde; No. 3, pour l'anglaise; No. 4, écriture italienne; No. 5, pour la gothique et la musique; No 6, plumes de dames.

Dans les cas où les plumes ne seraient pas à la satisfaction de l'acheteur, on remboursera l'argent, à vendre par V. HEBERT, libraire,
18 sep 149 rue de Chartres

REDUCTION DE PRIX

Papiers peints.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un assortiment considérable de papiers peints pour tapisser les appartements.

Papiers peints communs à 10, 15 et 20 cents le rouleau.
Do ordinaires à 25, 30 et 40 cents le rouleau.
Do glacés à 40, 50 et 60 cents le rouleau et au-dessus.
Bordures de 30 cents à $1 50 le rouleau.
do veloutées, à des prix très modérés.

V. HEBERT, libraire et marchand
4 juil de papiers peints, 149, rue de Chartres

Graines fraîches de Jardinage

Reçu par la goëlette Gov. Arnold, le navire Rajah et le brick Sea Flower,

Pois hâtifs, ou de 30 jours,
Navets hâtifs de Hollande, idem rouges,
Epinards, choux de toutes sortes,
Laitue, panais, betteraves,
Epinards noirs, radis etc.

A vendre au No 95, rue du Camp, près de la rue Poydras
20 sept D. MAUPAY

$10 de récompense.

PARTI marron de l'habitation de MM Chauvin & Lavoie, paroisse St-Charles rive droite, un nègre, nommé ANSON âgé d'environ 28 ans, ne parlant que l'anglais.

La personne qui le livrera aux soussignés recevra la récompense susdite.

20 sept J. LEVOIS, 47 rue Chartres

10 piastres de récompense.

PARTIE marronne le 20 juillet, la négresse créole MARIE STEPP alias MARIE TREPAGNIER; taille quatre pieds six à huit pouces; il lui manque plusieurs dents de devant, elle est âgée d'environ 40 ans, parle français et bien peu l'anglais, elle avait [illegible] depuis plusieurs années, [illegible] Municipalité. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui la fera loger dans la geôle [illegible] la faire parvenir à

MAURICE HERMANN,
paroisse St-Charles

M. HENRY ST PAUL,
avocat à la Nouvelle-Orléans